

Bulletin d'inscription

SoliRando Malagasy

Du 11 novembre au 24 novembre 2023
A retourner à : **SoliRando** Chantal Legavre-Albouc

Résidence Les places dorées
244 rue de Notre Dame de Monts
85160 Saint Jean de Monts

Écrire lisiblement en majuscules :

Nom(s) (dans l'ordre du passeport) :

Prénom (du passeport) :

Nationalité :

Numéro de passeport :

Date d'expiration :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable (indispensable) :

Tél fixe :

JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU PASSEPORT en cours de validité avec
date d'échéance de plus de 6 mois

Adresse mail (INDISPENSABLE) :

Date de naissance :

Profession (ou ancienne profession) :

Taille Tee-shirt: S - M - L - XL - XXL entourer le choix

Montant des frais d'inscription :

Pour tous les participants s'acquitter de la cotisation adhésion 2023 à l'association
Vern à Travers le monde :

-15 euros pour l'année pour une personne seule

- 25 euros pour l'année pour une adhésion famille (couple)

Pour les personnes voyageant avec un billet d'avion groupe inclus : 1985,17 euros

Règlement par chèque à l'ordre de « Association Vern à Travers le Monde ».

Je joins à mon inscription :

- 1 chèque de 243,90 euros (acompte vol Air France)
- 1 chèque de 583 euros (voyage)
- 1 chèque du montant du don de 200 euros minimum.
- 1 chèque de 958,27 euros (solde vol Air France) **à l'ordre de Mme Legavre Albouc Chantal**

Tous les chèques doivent être envoyés lors de l'inscription

Pas de visa pour Madagascar mais un droit d'entrée de 10 euros à régler par chaque SoliRandonneur à l'arrivée à l'aéroport d'Ivato.

Pour les personnes voyageant avec un billet d'avion individuel : 783 euros

Règlement par chèque à l'ordre de « Association Vern à Travers le Monde »

Je joins à mon inscription :

- 1 chèque de 583 euros (voyage)
- 1 chèque du montant du don de 200 euros minimum

Tous les chèques doivent être envoyés lors de l'inscription

Pour tout séjour supérieur à deux semaines, visa touristique (35 euros) à régler par chaque SoliRandonneur à l'arrivée à l'aéroport d'Ivato

Les dates de dépôts des chèques sont précisées dans le règlement intérieur.

DON : je verse la somme deeuros (précisez le montant versé qui doit être de 200 euros minimum celui-ci est déductible de vos impôts selon la législation en vigueur, un reçu fiscal est adressé en début d'année.)

Mon inscription sera validée à la réception de ce bulletin, accompagnée de tous les paiements et des photocopies demandées, dès lors que le nombre maximum de participants n'est pas atteint.

Je m'engage d'autre part à fournir à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre datant de moins de 2 mois.
(à remettre le jour du départ seulement)

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale des photos, vidéos, sur lesquelles j'apparaîtrais pendant l'épreuve, en vue de promouvoir la **SoliRando** et

Vern à Travers le Monde. Je renonce donc à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image.

Pour tous les participants :

Je m'engage à respecter les règles sanitaires qui me seront demandées en fonction des normes du moment, applicables en France et à Madagascar.

Pass vaccinal fortement recommandé.

Signature obligatoire (lu et approuvé le règlement)

Entourez votre choix :

- Secouriste, j'accepte de participer à l'encadrement des randonnées : oui- non

- J'accepte de participer aux activités proposées dans les écoles et avec les enfants : oui - non

Nous venons à plusieurs, je désire être logé avec (2 ou3 personnes par chambre en fonction des hôtels et dans la mesure du possible):

Précisez si vous avez des allergies alimentaires et lesquelles :

Retourner chèques et bulletin d'inscription à :
SoliRando Chantal Legavre-Albouc 244 rue de Notre Dame de Monts
85160 Saint Jean de Monts
(merci de vérifier le poids avant d'affranchir votre courrier)

Les confirmations d'inscription se feront par mail à réception des dossiers et par ordre d'arrivée.

Renseignements : solirandovtm@gmail.com Tél : 06 44 80 20 89